

2019 : 150^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE R. POINCARE

1869 : le Second Empire Français a 18 ans, le Lycée Impérial a 12 ans, l'Association des Anciens Elèves du Lycée voit le jour ...

.... 150 ans plus tard, cette année 2019, on constate que le Second Empire a disparu depuis longtemps, remplacé par 3 Républiques et un soi-disant Etat français, le Lycée Impérial devenu Lycée de Bar le Duc puis Raymond Poincaré en mars 1935 a largement prospéré, et l'Association des Anciens Elèves est toujours en vie malgré quelques vicissitudes passées et présentes ...

Je voudrais aujourd'hui résumer les activités, réalisations et faits majeurs qui ont marqué ses 150 ans d'existence ...

Certes, l'Association a connu des **périodes pendant lesquelles son fonctionnement et ses activités furent réduites** pratiquement au seul décernement de son "Prix d'Honneur" (comme on appelait à l'époque le "Prix de l'Association" de maintenant) : ce sont les années de guerre et d'après-guerre de fin 1914 à juin 1920 puis de mi-1940 à 1950 ; et 2 autres périodes - 1978 à 1988 puis de fin 1991 à début 1996 - qui furent une "mise en sommeil " de toutes ses activités, avec une seule exception identifiée : sa participation en 1984 au cinquantième anniversaire du décès de Raymond Poincaré ; ce fut vraiment sous l'impulsion personnelle et vigoureuse de Jean Bernard, à qui je rends un hommage appuyé aujourd'hui, que l'Association, non seulement ne périt pas définitivement, mais reprit vie jusqu'à ce jour, ce qui nous donne une forte obligation morale de continuer à agir pour sa survie, avec le concours de tous.

Quels étaient les buts que s'était donnés l'Association dès le début ?

Les statuts initiaux et leur légère révision en 1897 - toujours en vigueur aujourd'hui - en établissent 4 :

- "réunir en un seul faisceau tous les élèves de l'Ancien Collège et du Lycée actuel" : cet objectif fut rapidement réalisé et perdure jusqu'à ce jour : nulle autre association ou groupement officiel ne prétend représenter les Anciens élèves du Lycée.

- "maintenir et consolider les liens de camaraderie formés pendant la période de la vie scolaire" : cet objectif reste toujours un fondement des activités de notre Association, même si le développement des réseaux sociaux et autres groupements disponibles sur le web ("Copains d'avant", par exemple) lui font une concurrence sévère surtout parmi les jeunes générations.

- plusieurs articles relatifs à une "aide individuelle" à caractère social, voire professionnelle, qui, du fait des progrès des revenus et des lois sociales développés depuis 1900, rendent cet objectif peu réaliste à notre époque pour notre Association ... à titre anecdotique, j'ai retrouvé dans les archives une lettre de Madame Jacquinot, épouse de notre Grand Ancien, accordant à titre personnel, une aide financière à un "jeune Ancien qui se trouve dans une situation difficile".

- "établir un Prix d'Honneur annuel, décerné publiquement le jour de la Distribution des prix, à l'élève de classe terminale qui se serait pendant toute l'année, le plus distingué par sa bonne conduite, son application et ses succès" : objectif atteint avec un remarquable succès ... sous son appellation d'origine ou celle plus récente de Prix de l'Association, avec des critères adaptés à l'évolution de l'enseignement et de la Société mais fidèle à l'intention de base, ce Prix fut décerné sans interruption de 1869 à 1965 (sauf en 1940 pour la raison que chacun comprend) soit 96 ans quasi-consécutifs ... suspendu de 1966 à 2004 - comme tous les prix - il fut réinstauré en 2005 avec l'accord unanime - qui n'était pas évident a priori - du Conseil d'Administration du Lycée : je voudrais encore remercier ici Monsieur Valette pour son soutien entier et efficace lors de la séance de ce Conseil - j'en témoigne car je peux dire, comme un grognard de la Grande Armée, "j'y étais" !!! - et vous savez tous l'importance que j'attache à ce Prix.

En résumé, ce Prix fut décerné pendant 110 années sur les 150 années écoulées depuis la création de l'Association et à 202 lauréats et lauréates - dont 32 depuis sa réinstauration en 2005.

Je lui souhaite encore une longue vie

Sur le plan du nombre d'adhérents, l'évolution est moins brillante : selon les annuaires disponibles, l'Association avait 196 cotisants en 1883, variant entre 200 et 400 pendant la période s'étendant de 1900 à 1956 - puis, après son long sommeil ou quasi-sommeil, 124 cotisants en 1991 et 70 en 2019. Il ne faut pas s'attendre à un miracle, les chiffres d'antan ne sont plus atteignables, toutes les Associations d'Anciens Elèves d'ailleurs subissent une baisse importante, mais la nôtre est vraiment importante, trop importante ..

Vous avez entendu ce matin les actions que nous mettons en œuvre pour assurer sa pérennité : la clef de cette pérennité, c'est l'adhésion des jeunes anciens ... l'implication de chacun est nécessaire ... en plus des actions prises par votre Conseil d'Administration, nous souhaitons que chacun essaie de convaincre des jeunes anciens de sa famille, de ses proches, de ses amis de nous rejoindre ... je vous en remercie à l'avance ...

Voilà donc un panorama résumé des buts, des réalisations et de l'histoire de notre Association depuis sa création

Avant d'aller rendre notre traditionnel hommage aux Anciens Elèves morts pour la France puis de nous diriger vers le restaurant pour le déjeuner amical qui suit l'Assemblée Générale, je voudrais conclure ce mot sur les 150 ans de notre Association en rendant un hommage mérité à tous les Membres du personnel enseignant et de la Direction du Lycée, qui ont permis de hisser et de maintenir à un niveau d'excellence et sur un siècle et demi la réputation de la formation dispensée...

A cette occasion, je suis heureux de pouvoir vous offrir en primeur aujourd'hui un exemplaire d'un **"Recueil biographique de personnalités "éminentes" parmi les Anciens Elèves du Lycée R. Poincaré de Bar le Duc "**, fruit de mon travail de ces dernières années sur le recensement, le tri et le classement des archives de l'Association depuis son début ; tout juste sorti d'impression, il met en lumière plus de 70 exemples d'excellence dans des domaines variés et à diverses époques sur un siècle !!! et pour l'agrémenter, pourquoi pas une **carte-entier postal avec un timbre commémorant le 150^{ème} Anniversaire de l'Association,** timbre émis par la Poste grâce à l'intervention de notre ami Jean-Pierre Mangin et oblitéré de ce jour.

Je vous invite maintenant à aller déposer la gerbe traditionnelle devant la plaque en mémoire de nos Anciens et je vous remercie encore de votre présence aujourd'hui

Jacques Auboin - Vice-Président de l'Association des Anciens Elèves du Lycée R. Poincaré

12 Octobre 2019